Structure d'activité
des jeunes âgés de 18 à 24 ans

69%

En 2024, deux tiers (69 %) des Wallon·nes âgé·es de 18 à 24 ans suivent un enseignement ou une formation

Structure d'activité des 18-24 ans en Wallonie en 2024

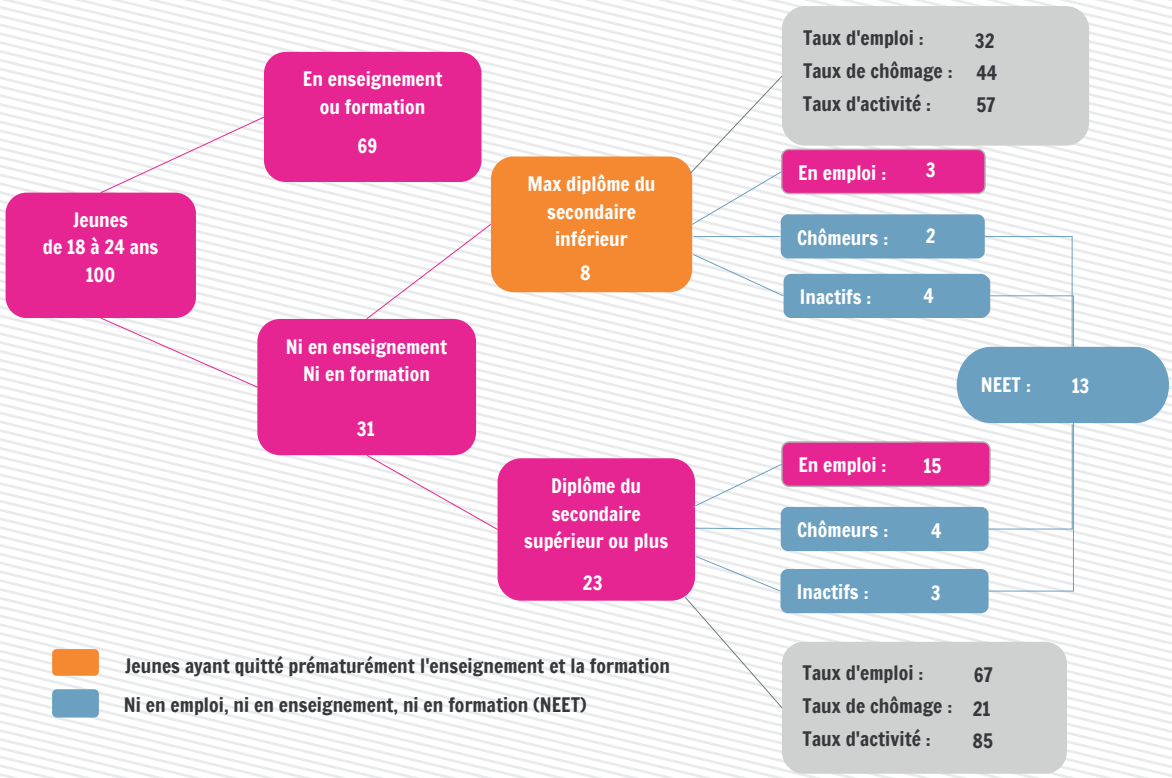

Sources : Statbel - Enquête sur les Forces de Travail (EFT ; moyenne annuelle) ; Calculs : IWEPS

Sur 100 jeunes wallons âgés de 18 à 24 ans en 2024, 69 suivent un enseignement ou une formation. Ce pourcentage oscille depuis 2021 entre 68 et 70 %, et est supérieur à ce qu'on observait il y a quelques années (59 en 2015 et 63 en 2016). Parmi ces 100 jeunes, 8 ont quitté l'enseignement sans avoir obtenu de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur. Cette proportion correspond à l'indicateur des « jeunes ayant quitté prématurément l'enseignement et la formation » (voir fiche F001). 23 jeunes sur 100 ont obtenu un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou de l'enseignement supérieur et ne poursuivent plus d'études. Les jeunes sans diplôme du secondaire supérieur représentent donc 26 % des jeunes sortis du système éducatif (8/31*).

13 % des 18-24 ans ne suivent ni enseignement, ni formation et n'ont pas d'emploi. Ils constituent la catégorie des NEET (de l'anglais « Not in Employment, Education or Training » ; voir fiche I009). Ils se répartissent plus ou moins équitablement entre les catégories « chômeurs » et « inactifs » selon qu'ils cherchent ou non un emploi. Une part de ces NEET est probablement sortie des études récemment et est sans doute au début du processus de recherche d'emploi. Parmi ces NEET, 43 % n'a pas de diplôme du secondaire supérieur (6/13).

Le niveau de diplôme est un facteur déterminant de la position sur le marché du travail des jeunes sortis du système éducatif. En effet, le taux de chômage, défini comme la part de chômeurs parmi les actifs (chômeurs et en emploi) sortis du système éducatif, est plus élevé pour les jeunes ayant au plus un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur (44 % contre 21 % pour les jeunes ayant au moins un diplôme du secondaire supérieur). Leur taux d'emploi est plus faible (32 % contre 67 %).

* Note : Les nombres sont arrondis à l'unité, ce qui peut entraîner de légères différences au niveau des totaux.

Iweps

Structure d'activité

des jeunes âgés de 18 à 24 ans

Structure d'activité des 18-24 ans, selon le sexe (Wallonie, 2024)

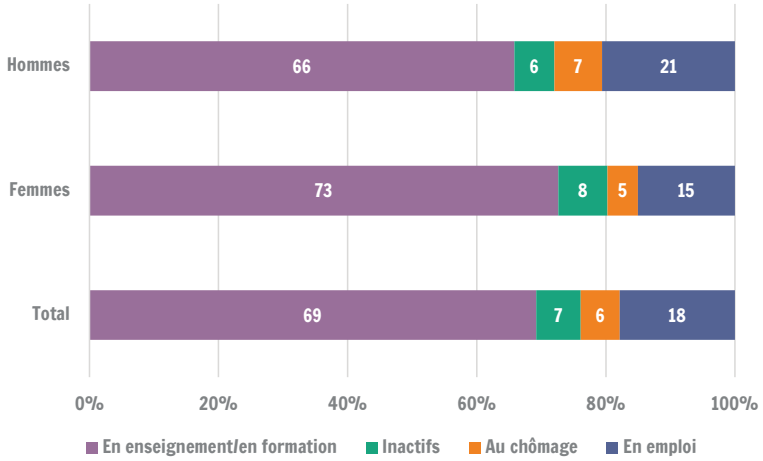

La structure d'activité diffère selon le sexe. En 2024, 66 % des hommes âgés de 18 à 24 ans sont en enseignement ou en formation, contre 73 % des femmes. La part de jeunes qui ne sont pas en enseignement/formation et ont un emploi est plus élevée pour les hommes (21 %) que pour les femmes (15 %). En ce qui concerne la part de NEET (donnée par la somme des catégories « inactifs » et « au chômage »), ils sont plus nombreux parmi les hommes que parmi les femmes (14 % et 12 % respectivement ; voir fiche I009).

Sources : Statbel - EFT ; Calculs : IWEPS

Taux d'emploi des 18-24 ans ayant quitté l'enseignement, par sexe et niveau de diplôme (Wallonie, 2024)

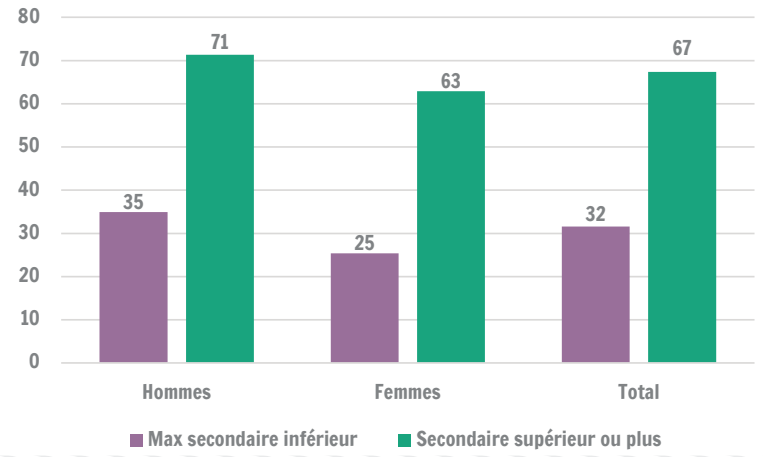

Parmi les jeunes ayant quitté l'enseignement, le taux d'emploi est plus faible pour les jeunes ayant au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur (32 % contre 67 % pour les jeunes ayant au moins un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur). Parmi les diplômés au plus de l'enseignement secondaire inférieur, les taux d'emploi sont plus faibles pour les femmes que pour les hommes. Cette différence est toutefois à interpréter avec prudence, en raison de la taille de l'échantillon.

Sources : Statbel - EFT ; Calculs : IWEPS

Définitions et sources

Les données proviennent de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT, moyenne annuelle). Dans un 1er temps, les jeunes sont distingués selon qu'ils suivent ou non un enseignement : sont considérés en enseignement les jeunes qui, le mois précédant l'enquête, suivaient un enseignement régulier ou une formation (cours, séminaires, conférence, etc.) hors du système d'enseignement régulier. Dans un second temps, les jeunes ayant quitté l'enseignement sont classés selon leur statut sur le marché du travail selon les normes du Bureau International du Travail (cf. fiche L021). Les taux d'emploi, de chômage et d'activité sont calculés pour les jeunes sortis du système éducatif, afin de les comparer selon le niveau de diplôme. Ils diffèrent donc des taux « classiques », calculés pour l'ensemble des 18-24 ans.

Pertinence et limites

L'enquête EFT est organisée par Statbel sous la supervision d'Eurostat. Elle est obligatoire. Les chiffres présentés sont donc extrapolés à partir d'un échantillon. De ce fait, les différences observées doivent être interprétées avec prudence. En outre, plusieurs révisions de l'enquête sont susceptibles d'impacter les comparaisons interannuelles (ruptures de série) : (a) en 2017, réforme de la méthode d'échantillonnage (passage à un panel rotatif), (b) en 2021, révision profonde du questionnaire et modification des définitions BIT du chômage et de l'emploi, (c) en 2024, modification des questions relatives à l'apprentissage non formel (enseignement non régulier).

Pour en savoir plus :
L'Enquête sur les Forces de Travail : https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/faq
Personne de contact : Claire Dujardin (c.dujardin@iweps.be) / prochaine mise à jour : juin 2026